



Toulouse le 22 janvier 2025

Objet : Actualités sociales

AFP 10 janvier 2025 : Annabelle Vêques, Directrice de la FNADEPA (Fédération des Directeurs d'Établissements pour Personnes Agées). « La situation budgétaire des établissements est catastrophique ... Malgré l'instabilité politique et le déficit public » il est nécessaire d'investir dans le secteur du Grand Age pour que les structures puissent continuer à « payer les salaires » et pour « éviter tout risque de faillite ».

Pierre Roux, Président de l'ADPA (Association des Directeurs au service des personnes Agées) : « nous n'avons pas de marge de manœuvre ». Une option envisageable pour lui : réduire le nombre de soignants, baisser le chauffage, espacer le nettoyage des locaux, économiser sur les dépenses .... Mais cela reviendrait à « diminuer la qualité de vie et de soins des résidents ».

Olivier Richefou, Vice-Président de l'Association des Présidents de France : « les dotations liées au soin et à la dépendance n'ont sans doute, pas été revalorisées à des niveaux suffisants »... « Il faut que les établissements retrouvent du souffle et puissent investir pour se moderniser, tout le monde doit participer à l'effort, y compris les résidents, sans mettre en difficulté les plus modestes ».

Jean-Christophe Amarantinis, Président du Synerpa (principal Syndicat des Cliniques Privées) : « on attend un signal fort du gouvernement ».

AFP 9 janvier 2025 : Le Secrétaire Général de Force Ouvrière, Frédéric Souillot a estimé qu' «on va enfin discuter retraites en prenant les choses par le bon bout » sans parler « du recul de l'âge de départ, ni d'allongement de cotisations », à l'issue d'un entretien avec François Bayrou. Frédéric Souillot a souligné qu' « il n'y a pas d'équilibre financier » de la réforme de 2023 parce que « encore aujourd'hui, 50% de ceux qui liquident leur retraite, ne sont plus en emploi »... « ou à l'assurance chômage, ou en maladie professionnelle et 18% d'entre eux sont au RSA ». En conséquence, « parlons de l'emploi des 55 – 64 ans ».

Selon François Hommel, Président de la CFE – CGC, le dialogue engagé pour François Bayrou avec les partenaires sociaux sur la question des retraites « commence mal ». Il reproche à M. Bayrou de « raisonner globalement, comme si il n'y avait qu'un seul système » de retraite, entre le secteur privé et celui du public « qui n'est pas un régime par répartition ». Pour lui « on ne peut pas traiter de la même façon, la question du régime de la Sécurité Sociale, de l'AGIRC/ARRCO des différents régimes séparés ».

6 Médias 10 janvier 2025 : Olivier Faure appelle à une suspension du report de l'âge de la retraite et à une transition vers un nouveau système. Pour amortir le choc que cela pourrait représenter, il propose de faire appel au Fond de Réserve pour les retraites (FRR), le temps de se tourner vers un nouveau système. Mais si le FRR peut être appelé la ressource pour financer le système des pensions, rien n'indique qu'il

ont les moyens suffisants. Pour le gouvernement, une suspension de la réforme ferait passer le déficit du système de 15 à 30 milliards.

AFP 8 janvier 2025 : Sophie Binet, numéro 1 de la CGT a demandé à François Bayrou d'abroger la réforme des retraites et d'organiser « une table ronde » sur les licenciements qui se multiplient. Elle a plaidé pour que « soit immédiatement bloquée l'application » de cette réforme.

Le Quotidien du Médecin 10 janvier 2025 : Les prévalences françaises des troubles dépressifs et des conduites suicidaires sont parmi les plus élevées d'Europe, révèlent deux études indépendantes. Des troubles qui touchent surtout les seniors et qui s'aggravent chez les jeunes femmes.

6 Médias 12 janvier 2025 : Si Gérard Larcher est ouvert à la discussion sur le budget, il ne l'est pas du tout sur les retraites : « ni suspension, ni abrogation » !

Les Echos 12 janvier 2025 : L'âge auquel les français quittent effectivement la vie professionnelle a encore progressé l'an dernier, sur fond de réformes des retraites successives se rapprochant, peu à peu, de 64 ans pour les salariés du privé.

La Dépêche 15 janvier 2025 : Dans son discours de politique générale, François Bayrou a trouvé les arguments pour temporiser et, peut-être, aboutir à une réforme qui contente tout le monde. Après avoir rappelé que la réforme était vitale, il a indiqué « remettre ce sujet avec les partenaires sociaux, pour un temps bref, dans des conditions transparentes, selon une méthode inédite ». Le premier Ministre va demander à la Cour des Comptes de dresser l'état actuel et précis du financement du système. Cette « mission flash de quelques semaines » permettra d'avoir une base commune de travail. Une délégation regroupant les organisations syndicales et patronales sera créée et se réunira pendant 3 mois pour évoquer les pistes possibles. Sans rentrer dans les éventuelles concessions, François Bayrou n'a fermé aucune porte. Il précise même qu'un abaissement de l'âge de la retraite fait partie du champ des possibles, à condition que l'équilibre financier soit maintenu. Le Premier Ministre, souhaite que cette éventuelle nouvelle réforme soit bouclée à l'automne, avant la prochaine loi de financement de la Sécurité Sociale. Si les partenaires ne s'accordaient pas, c'est la réforme actuelle qui continuerait à s'appliquer.

La Dépêche 15 janvier 2025 : Réformes des retraites : Pierre Chaperon, ancien directeur du cabinet de l'AGIRC/ARRCO, actuellement conseiller entreprise en protection sociale, au sein du cabinet GALEA : si le premier ministre « ne dit pas non, il renvoie le mistigri à une délibération des partenaires sociaux qui, depuis de nombreuses années n'est jamais parvenue à un accord. Après, il peut y avoir un réflexe de responsabilité en se disant qu'il faut vraiment avancer sur ce sujet, conclure des compromis, mais, à mon avis, il faudra une petite concession de l'exécutif, j'ignore laquelle ».

La Dépêche 15 janvier 2025 : Selon des données publiques par l'INSEE, en 2024, on comptabilise 646000 décès, un nombre en progression de 1,1% en raison de « l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité. Sylvie Menez, « la mortalité retrouve des niveaux attendus », après quelques années perturbées par la crise du covid. En ce qui concerne la pyramide des âges, au 1<sup>er</sup>

janvier 2025, en France, 21,8% des habitants ont au moins 65 ans contre 16,3% en 2005. Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle s'est stabilisée à un « niveau historiquement élevé » : 85,6 ans pour les femmes et 80 ans pour les hommes.

France Info 15 janvier 2025 : Renaud Villard, directeur de la CNAV estime que ne pas suspendre la réforme est « une bonne chose ». « Pour ceux qui s'apprêtent à partir à la retraite, pas de changement ». « La retraite c'est quelque chose qui se prépare et donc, changer les règles du jeu, même d'un point de vue favorable, dans un délai très court, c'est compliqué sui le plan, opérationnel, mais c'est compliqué aussi pour les personnes parce que la retraite, ça ne se décide pas au dernier moment sur un coup de tête ». « Suspendre une réforme, c'est changer des paramètres, changer les règles de gestion, c'est un ticket minimum à quasiment six mois ». « Sans compter que les gens ne sont pas des pions. Préparer sa retraite, c'est accompagner une carrière, c'est dialoguer, c'est conseiller ». « Le gros avantage de la Cour des Comptes » pour la production de chiffres indiscutables, « c'est qu'ils vont pouvoir avoir une vision plus transversale encore ». « On a aussi une expertise qui pourra être mise à disposition des partenaires sociaux ». « Il y a aujourd'hui un consensus sur le déséquilibre » du système de retraites, « après, ce serait bien d'avoir un consensus sur le montant du déséquilibre et d'objectiver les choses ».

Hervé Lorenzi (économiste) : « le vrai débat, il faut le ramener sur les annuités, les petites retraites et la pénibilité ».

Europe 1 15 janvier 2025 : Éric Woerth sur la réforme des retraites : on peut continuer à augmenter l'âge de départ ».

AFP 15 janvier 2025 : François Bayrou a promis de soumettre au Parlement, un accord, même partiel, des partenaires sociaux sur les retraites : « désaccord, on en reste au texte actuel, accord complet, on fait un texte de loi, accord partiel, on traduit l'accord partiel dans un texte d'amélioration de notre système de retraite ».

6 Médias 15 janvier 2025 : Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT a affirmé, sur RTL, que la réunion annoncée par François Bayrou avec les partenaires sociaux « n'aurait pas lieu ». Matignon confirme que cette réunion aura bien lieu. Sophie Binet : « nous demandons le blocage immédiat de la réforme. Elle fait déjà des ravages. Le nombre de personnes de plus de 62 ans inscrits à Pôle Emploi, a augmenté de 50%. Il faut des mesures très fortes. Le premier ministre avait la possibilité de rassembler le pays et de le réconcilier, il est passé à côté ». Nous allons en débattre collectivement. Nous n'excluons rien. Nous pratiquons la stratégie du pied dans la porte. Partout où nous irons, c'est pour exiger l'abrogation de cette réforme ». « En disant, d'entrée de jeu, que, s'il n'y a pas d'accord, c'est la réforme des retraites qui s'applique, on ne voit pas quel et l'intérêt du patronat à négocier ».

Yvan Ricordeau, numéro 2 de la CFDT : « mais, pour la première fois, on nous dit que tous les sujets sont abordables. On est entendu ».

Cyril Chabannier (CFTC) « fait le pari que l'accord est possible, évidemment, pas avec tout le monde ».

CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) : La concertation, « sans détricoter en parallèle, la réforme en cours, semble une méthode de nature à apaiser les choses ».

Le MEDEF « se dit très attentif à ce que ces discussions s'inscrivent dans le cadre de budgets ne portant pas atteinte à la compétitivité, à la croissance et à l'emploi ».

AFP 14 janvier 2025 : Fin de vie : Françoise Bayrou renvoie au « Pouvoir d'initiative » du Parlement. Il juge « maintenant urgent de relancer le débat parlementaire sur ce texte attendu par des millions de français ». Le docteur Claire Fourcade, Président de la société d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP) réclame « que la priorité aux soins palliatifs, où il y a un véritable consensus » se traduise budgétairement.

La Dépêche 16 janvier 2025 : Jean-Claude de Soulerly : La retraite est un enjeu éminemment politique. La retraite est un sujet tabou absolu, sur lequel s'expriment les divisions politiques entre la droite et la gauche. La gauche ne veut rien céder à la remise en cause, même partielle, d'un système de solidarité entre génération qu'elle a porté, en 1945, sur les fonds baptismaux. François Bayrou sera d'abord jugé sur sa capacité à modifier de façon « remarquable » la réforme. Avec le « conclave social », la manœuvre vise d'abord à désagréger le Nouveau Front Populaire (NFP), c'est-à-dire, dissocier la gauche sociale-démocrate de la gauche insoumise. L'occasion est évidente de faire renaître une « gauche de gouvernement » capable de négocier et d'obtenir des avancées sociales.

L'AGIRC/ARRCO incarne un modèle de gestion sociale qui fonctionne, cette structure gère la retraite complémentaire de près de 80% des actifs du secteur privé. Son fonctionnement repose sur système de points qui déterminent le montant de la pension au moment de la retraite. Chaque année, l'AGIRC/ARRCO verse près de 90 milliards de prestations alors qu'elle dispose de 78 milliards de réserves. Ce régime est géré par les partenaires sociaux. L'AGIRC/ARRCO coordonne 12 caisses de retraite et des agences conseil AGIRC/ARRCO.

Pierre Chaperon, ancien directeur du cabinet de l'AGIRC/ARRCO, devenu conseiller en protection sociale au sein du cabinet GALEA : « l'idée qu'avance le Premier Ministre c'est que si les partenaires sociaux ont réussi dans le cadre de l'AGIRC/ARRCO, à faire évoluer un système, à prendre des décisions courageuses, ils peuvent le faire sur le système plus général .... Mais passer des politiques aux partenaires sociaux pour débloquer un dossier aussi complexe, relève en peu de la pensée magique... S'ils réussissent, ce sera un vrai moment de paritarisme ».

Association des anciens élèves de L'EN3S 15 janvier 2025 : J'entends à nouveau nos grands sachant économiques des chaînes d'info plaider pour une retraite par capitalisation ! Sauf qu'un système de retraite collectif est obligatoire par capitalisation, ça n'existe pas ! C'est et ce sera toujours les cotisations qui rentrent, assises sur la richesse produite qui financeront « les pensionnés ». Dans un système de capitalisation, seuls les acteurs changent entre des « caisses » gérées selon un mode mutualiste et des assureurs/fonds de pension qui au passage, distribuent des dividendes à leurs actionnaires. Ce débat est donc un non débat.

6 Médias 17 janvier 2025 : Vendredi 17 janvier, François Bayrou lance les concertations avec les partenaires sociaux pour trouver des compromis sur la réforme des retraites. Il s'agit d'une première réunion afin de « fixer le cadre et les méthodes ». Matignon : « L'idée, c'est d'échanger, de dialoguer, et trouver les compromis pour les Français ». C'est la première fois que les partenaires sociaux ont la main sur cette réforme. Marylise Léon (CFDT) : « on a enfin la parole ... Les organisations syndicales vont enfin pouvoir s'exprimer et parler du travail c'est ce qu'attend les travailleurs et les travailleuses » parmi les sujets que porte la CFDT, se trouve « la pénibilité » et « les inégalités entre les femmes et les hommes à la retraite ». François Asselin (CPME) : « les partenaires sociaux pourraient être au rendez-vous de l'histoire ».

Les Echos 17 janvier 2025 : Le premier ministre a demandé à la cour des comptes une évaluation financière sur le déficit des retraites plutôt que de s'appuyer sur le conseil d'orientation des retraites ».

Le Média Social 15 janvier 2025 : Discours de politique de François Bayrou : les directeurs de l'AD-PA déplorent que « le grand âge ait été mis de côté ... il aura donc fallu attendre à peine plus de deux ans après les révélations des fossoyeurs et une campagne de contrôle lancée à grand renfort de communication pour que l'Etat mette le sujet sous le tapis ».

Les Echos 17 janvier 2025 : Retraite : L'économiste Patrick Aubert invite syndicats et patronat, à ne pas rentrer trop vite dans la technique et à se poser des questions de fond sur la durée de la retraite, le niveau de pension et la taxation des revenus.

Francis